
Analyse du discours : la polyphonie linguistique dans les textes journalistiques du quotidien *EL-Watan* traitant de la Covid-19**Discourse Analysis: Linguistic Polyphony in the Journalistic Texts of the Daily *El- Watan* Dealing with Covid-19****Cylia ZEKRINI**Université Abderrahmane Mira – Béjaia- (Algérie), cylia.zekrini@univ-béjaia.dz**Soumission** : 16/09/2021**Acceptation** : 25/10/2021**Publication** : 28/12/2021

Résumé :

Le concept de discours journalistique consiste à diffuser des informations de manière correcte et précise, afin qu'elles soient faciles à comprendre par les gens. Ce discours dépend principalement de la méthode de persuasion, ainsi que de la tenue du dialogue, de sorte que ce discours puisse atteindre les objectifs qui lui sont associés. Dès lors, il s'agit d'une méthode par laquelle diverses nouvelles sont annoncées dans le domaine et le cadre d'une structure socio-culturelle spécifique. Ainsi, la polyphonie désigne la musique avec plus d'un son ; cependant, il peut y avoir la présence de deux ou même trente (30) sons. Chaque son peut avoir sa propre mélodie, ou une mélodie peut être reprise, successivement, par plusieurs sons. Dans cet article, nous aborderons une étude sur la polyphonie linguistique dans les textes journalistiques traitant le thème de la Covid-19.

Mots clés : linguistique, polyphonie, texte journalistique, discours de presse, analyse du discours.

Abstract:

The concept of journalistic discourse consists in disseminating information in a correct and precise way so that it becomes easy to be understood by people. This discourse depends mainly on the method of persuasion, and the manner the dialogue is made up, so that this discourse can achieve the goals, which are associated with it. Thus, it is about a method by which various items of news are announced within the field and the framework of a specific socio-cultural structure. Henceforth, the polyphony indicates the music with more than one sound: there can be two or more than thirty (30) sounds. Each sound can have its own melody, or a melody can be taken again successively by several sounds. In this article, we will raise a study on the linguistic polyphony in the journalistic texts treating the topic of Covid-19.

Keywords: Linguistic; Polyphony; Journalistic Text; Speech of Press; Analyzes Speech.

1. Introduction

La méthode de l'analyse du discours ne s'arrête pas à la structure superficielle des textes, mais va au-delà de sa tentative vers l'interrogation des différents symboles et références auxquels le texte se réfère, ou ce qui est exprimé par ce que le texte n'a pas fait. Michel Foucault (1971), dans l'un de ses écrits, a proposé une vision distincte du discours lorsqu'il l'a lié au pouvoir, et s'il y a un lien étroit entre pouvoir et discours. Selon Foucault, il ne s'agit pas seulement d'une planification et d'une régulation par l'autorité mais d'une relation entre le langage et les modèles de domination sociale. Ce domaine s'inscrit dans le problème général du sens et représente une tentative de répondre à la question du sens que Ferdinand de Saussure excluait au motif qu'elle n'était pas soumise à une étude scientifique. Ferdinand de Saussure est parti du principe d'immanence, qui stipule que la langue doit être étudiée structurellement indépendamment du locuteur et de la situation de communication. Ainsi, l'étude du langage se limite à ses niveaux descriptibles (le niveau phonologique, morphologique et syntaxique). Les unités de chaque niveau ont été étudiées formellement à partir des relations d'opposition ou d'équivalence qui les unissent. L'analyse structurelle a donc conduit (Ferdinand de Saussure, 1916) à la conviction que la linguistique n'a pas besoin d'une théorie sur le locuteur ou sur la situation de communication pour déterminer le modèle qui fait de la langue une structure signifiante. La linguistique de De Saussure est donc restée une linguistique du mot. Cela a donc conduit à l'émergence d'autres écoles linguistiques, qui ont tenté d'aller au-delà de la linguistique du mot pour établir une linguistique de la phrase, qui a été représentée dans la théorie de la distribution de (Zellig Harris, 1887-1949) et la théorie générative de (Noam Chomsky, 1960). Selon Chomsky, le langage est un nombre infini de phrase, par conséquent, il a jeté son dévolu sur la recherche d'un nombre limité de règles génératrices et transformatrices à travers lesquelles le locuteur exerce sa capacité créative dans la pratique de la langue. Il a tenté de formuler des règles génératives, qui permettraient au programme idéal d'une langue de générer un nombre illimité de phrases, y compris des phrases qu'il n'avait jamais entendues auparavant.

Van Dijk, Roth Wodak et Norman Fairclough (1993), ces trois auteurs s'accordent à dire que l'exercice du pouvoir dans les sociétés démocratiques modernes ne dépend plus de la coercition en premier lieu, mais de la persuasion, qui est devenue l'un des éléments décisifs pour atteindre le discours des différents groupes sociaux pour cette analyse des relations. Van Dijk (1993) estime que l'idéologie est le système de base à travers lequel les situations sociales sont perçues et organisées, et contrôle indirectement la formation du contexte du discours à partir de l'analyse sémantique des structures du discours. Ainsi, nous observons des idéologies d'où la présence de plus d'un discours qui conduit à un conflit entre eux. D'ailleurs, le conflit idéologique est considéré comme étant l'essence d'une structure, que les idéologies cherchent à combler le fossé entre la cognition sociale, la cognition personnelle, la connaissance

du langage et du discours qui constitue la cognition sociale commune des individus et des groupes d'individus.

Ces théories se sont ouvertes à la subjectivité du locuteur et à la situation de communication. Mais cette ouverture est restée au niveau individuel, alors qu'il a été constaté que le problème de l'analyse du discours est lié à la réalité sociale et historique très complexe. La solution à ce problème dépasse le cadre théorique et appliqué de la linguistique. Cela a nécessité le développement de la linguistique pour que le discours aborde ce qui est en dehors de la langue. Pour construire la linguistique de ce discours, il a été nécessaire de s'ouvrir à d'autres champs du savoir. Dès-lors, nous pouvons considérer que le point de départ a été l'ouverture à la pensée du philosophe marxiste français (Louis Althusser, 1970), notamment son appel à établir une science de l'idéologie dont l'analyse du discours est une composante fondamentale.

Par ailleurs, ce même auteur soutient que l'idéologie est inconsciente d'elle-même, et que le sujet idéologique, comme le sujet en psychanalyse, croit que son discours est une expression de la réalité et qu'il est l'origine du sens. Or, d'après (Pêcheux, 1969), ce n'est pas le cas ; le contenu immédiat de l'énoncé n'est qu'une apparence trompeuse ce qui fait que la tâche de l'analyse du discours est une sorte d'analyse psychologique des textes dont le but est de révéler l'idéologie inconsciente cachée derrière ses phénomènes linguistiques (mots, phrases, textes). Ainsi, l'idéologie était un concept central dans l'analyse du discours au cours des années (1960- 1970). Toutefois, la catégorie d'idéologie a décliné avec le début des années 80 où le discours n'est plus considéré comme étant un tout homogène, qui exprime une idéologie claire et cohérente ; mais qui va plutôt devenir un champ hybride hétérogène dans lequel plusieurs voix interagissent. Cette perception a ouvert la voie à des approches ouvertes à d'autres théories, telles que : la théorie dialogique et la polyphonie, notamment pour les théoriciens russe dont Michail Bakhtine. Ce dernier a utilisé les concepts de dialogue et de polyphonie dans l'analyse linguistique et littéraire : ce sont deux concepts, qui ont contribué à transcender l'approche formaliste, qui se situait aux limites du verbal en tant qu'unité formée et qui ont joué un rôle important dans le développement de l'analyse du discours au cours des années 1980.

Le dialogue, selon (Mikhaïl Bakhtine, 1929-1963), est un principe de contrôle dans toute pratique linguistique. Dès que le locuteur produit son énoncé, il entre immédiatement dans un réseau d'interactions à double sens : la direction de l'interaction avec d'autres énoncés précédemment produit sur le même sujet dont parle le locuteur. Les mots qu'il emploie ont été déjà utilisés et chargés de sens par des locuteurs précédents ; ce qui signifie que le locuteur utilise, nécessairement, des mots que d'autres ont utilisés et ont marqué le sens de l'interaction avec un destinataire supposé. Tout discours produit entre donc nécessairement dans un dialogue réel ou virtuel avec un destinataire présent ou absent, et se formule à la lumière d'une réaction

non encore matérialisée, mais attendue et, en quelque sorte, souhaitée. La théorie idéologique a donc joué un rôle important dans le déplacement du structuralisme français centré sur l'analyse de l'énoncé, en négligeant le processus d'énonciation. Dans ce champ, la polyphonie est un principe qui commande la construction du roman. Mikhaïl Bakhtine (1929) l'a utilisé dans son étude de « La poétique de Dostoïevski, 1929). Il croyait que Dostoïevski avait créé une forme romanesque originale, le roman polyphonique, un roman qui embrasse une lutte continue entre les voix et les positions de personnages contradictoires entre eux. La théorie de (Mikhaïl Bakhtine, 1978) et de (Oswald Ducrot, 1984) implique que chaque discours composé est nécessairement un hybride, car l'autre y est habité d'une manière ou d'une autre, ce qui remet en cause non seulement un tout harmonieux, mais aussi l'unité du locuteur comme une identité indépendante.

Toutefois, l'analyse du discours est un concept composé de deux termes : 'analyse' et 'discours.' En premier lieu, 'l'analyse' dans le langage est le désassemblage en particulier et la résolution du nœud, c'est-à-dire, le dénouement. Quant à l'analyse du discours, c'est un terme compréhensif qui a de nombreux usages, et il constitue de nombreuses activités sociales, psychologiques, stylistiques, et tant d'autres. Il repose sur le décryptage du discours pour l'analyser et le comprendre, quel que soit son type : qu'il s'agit d'un discours littéraire, poétique, publicitaire, sociale ou artistique. L'objectif principal de l'analyse du discours est que le destinataire ne reste pas les bras croisés devant le discours, même s'il n'a pas les mécanismes d'analyse ou la capacité de lire et d'interpréter en raison de l'entrelacement et de la complexité du discours. En second lieu, le concept de discours, qui est fréquemment utilisé dans les langues et dans les articles et peu connaissent le sens de ce concept et les secrets de ses pratiques. Cette notion de 'discours' est un mot dérivé de l'origine latine 'discoursus' ou 'discourere,' qui en latin signifie 'dialogue.' Ce terme a été inventé par Harris; il s'agit d'une méthode de recherche dans tout matériau formé d'éléments distincts et interdépendants dans une extension longitudinale, qu'il s'agisse d'une langue, ou de quelque chose de similaire à la langue, et comprend plus d'une phrase initiale ; c'est une structure globale, qui caractérise le discours dans sa l'intégralité.

Le discours est considéré comme l'un des arts linguistiques, qui dépendent de l'échange de la parole pour exprimer une certaine idée et influencer le destinataire ou l'auditeur. Le langage utilisé dans le discours est flexible et malléable par l'emploi de son vocabulaire. Il existe plusieurs indications et significations en fonction de la nature du discours et de sa finalité, et il existe de nombreux types de discours linguistiques dont nous pouvons en citer : le discours politique, le discours publicitaire, le discours journalistique, etc.

Aborder la définition du discours et de ses types est un travail de longue haleine en raison de la multiplicité de ses définitions. La définition du discours est apparue d'abord dans le champ des études linguistiques, et elle est restée dans un état

d'évolution et de renouvellement en ligne et la spécificité de l'étape qu'il traverse. Selon le concept linguistique, il s'étend à des textes transcendants, tels que : la poésie. En effet, le terme de discours a commencé avec sa signification sémantique chez Ferdinand de Saussure dans son livre intitulé *Cours de linguistique générale*, qui comprenait des principes de base, qui ont aidé à clarifier le concept de discours, et diverses définitions lui ont été données selon diverses prémisses littéraires et linguistiques. Ce concept est, également, envisagé comme le médium linguistique utilisé pour véhiculer un ensemble d'évènements réels et imaginaires que Genet appelait le 'Conte.'

Le concept de discours est tiré du discours latin formé de « cours + dis », dans lequel le mot « dis » en anglais vient comme un ajout initial, qui entre certains mots pour changer ou déformer leur sens. Michel Foucault soutient que le discours est un domaine bien défini de la connaissance sociale; un système de dire par lequel le monde peut être connu, dont l'aspect principal est que le monde n'est pas simplement 'là' pour en parler ; au contraire à travers le discours lui-même, le monde devient une entité et les écrivains et les lecteurs peuvent se comprendre les uns et les autres, et c'est ce que nous appelons '*la construction de la subjectivité.*' Le concept de discours en religion il renvoie au message de communication pour l'influence et le changement, avec sagesse et bons conseils. Dans le domaine littéraire, c'est la formulation littéraire de la langue, que ce soit à l'oral ou à l'écrit, dans le respect des conditions, règles et des techniques, qui diffèrent selon les différents arts et genres littéraires et dans le respect des valeurs esthétiques, qui diffèrent d'une nation à l'autre selon sa culture et sa civilisation.

Le discours vise à donner une description explicite des unités linguistiques étudiées à travers deux dimensions de cette description ; il vise, également, à déchiffrer le texte en identifiant les hypothèses, les tendances intellectuelles ou les concepts, qui le sous-tendent. D'ailleurs, l'analyse du discours est une tentative d'identifier les messages, que le texte voudrait faire passer et de les placer dans leur contexte historique et social. Ce domaine nécessite une récupération des conditions, qui ont conduit à la production du texte, ce que nous appelons l'analyse contextuelle ; le contexte est une partie essentielle du processus d'analyse du discours. Ces processus de communication ne dépendent pas seulement du contexte pour être compris, mais changent ce contexte.

Cependant, la manifestation de maintes voix dans les textes de presse écrite, demeure d'une accessibilité très reconnaissante, c'est ce qui nous conduit à poser certaines questions :

- Comment ces voix se manifestent-elles dans le discours de presse écrite ?
Et comment les empreintes créées par le phénomène de la polyphonie apparaissent-elles dans les articles de presse ?
- Quel est le lien qui les unit aux locuteurs?

Dans cette présente étude, nous proposons d'introduire notre champ de recherche par une présentation générale sur le '*discours de presse*', qui constitue notre première source d'information, qui nous sert d'un outillage essentiel pour l'analyse. D'un point de vue méthodologique, nous évoquons les différents éléments, qui rentrent dans la construction d'un recueil de donné(s) composé(s), essentiellement, d'un phénomène empirique vécu dans le monde entier celui de '*la polyphonie linguistique*.'

Ainsi, nous avons choisi d'étudier quelques articles de presse écrite; dix (10) articles au maximum. Nous allons les étudier en suivant l'ordre chronologique de leur apparition et nous commencerons du plus simple au plus complexe. Notre corpus, nous permettra d'observer les spécificités existantes dans les mécanismes utilisés pour représenter le dire d'autrui selon les articles du quotidien.

Quant à la méthode d'approche que nous proposons pour cette étude est clarifié par l'objectif que nous nous sommes donné et qui consiste à réaliser une analyse basée principalement sur une étude de contenu visant à amplifier les divers phénomènes de la polyphonie linguistique. Pour ce faire, nous allons mettre l'accent sur deux grandes lignes d'analyse :

- La première est l'analyse formelle des articles : nous allons traiter les éléments paratextuels d'un nombre d'articles composant notre corpus.
- La seconde est l'analyse du contenu (l'analyse qualitative) : nous allons analyser les quelques phénomènes de la polyphonie linguistique, à savoir celui de la négation polémique et la concession.

2. Le discours de presse

2.1 Définition

Le concept de discours journalistique consiste à diffuser des informations de manière correcte et précise afin qu'elles soient faciles à comprendre pour les gens. Ce dernier s'adresse à un groupe d'individus afin de leur présenter quelque chose, ou de leur parler sur un sujet spécifique. Le discours de la presse dépend principalement de la méthode de persuasion et la tenue du dialogue, de sorte que le discours puisse atteindre les objectifs, qui lui sont associés. Le discours journalistique est une méthode par laquelle diverses nouvelles sont annoncées dans le domaine et le cadre d'une structure socio-culturelle spécifique. Elle est considérée comme une forme de communication efficace et influente dans la société et à contribuer à la formulation de ses objectifs, ses visions futures, ses racines et ses croyances par des moyens techniques et des bases de connaissances qu'elle utilise. Elle collecte des connaissances et des contenus culturels qui correspondent à la réalité de la société et les communique dans une langue à travers le temps et l'espace par des moyens techniques et activités médiatiques à savoir : les reportages, éditoriaux, programmes télévisés, etc.

Le discours de presse se caractérise par un ensemble de caractéristiques ; il s'appuie sur un langage simple, facile à comprendre par les lecteurs ou les auditeurs, afin de devenir plus interactif avec l'environnement qui l'entoure. Il s'agit de confirmer la source du communiqué de presse et de le documenter officiellement, afin que l'éditeur, ou le rédacteur de l'actualité, puisse s'y référer en cas de besoin. Le discours de presse se divise en plusieurs types, dont nous pouvons citer :

- En premier lieu, l'entretien avec la presse : c'est l'un des types de discours de presse, qui est généralement lié à s'adresser à une personne, et l'interview de presse vise à définir et à donner un sens au domaine de travail de cette personne, et à faire la lumière sur les réalisations faites au cours d'une certaine période de temps, et souhaite également connaître sa vie personnelle, en révélant certains détails liés à la nature de sa vie.
- En second lieu, l'article de presse, c'est l'un des types de discours de presse les plus courants. Il s'agit de transmettre, d'étudier et d'analyser une actualité en la formulant dans une définition et un sens clair et compréhensible par l'écrivain-journaliste. Habituellement, l'article d'actualité s'intéresse à l'étude d'un ensemble d'événements d'actualité, qui concernent l'opinion publique, et chaque fois que l'article de presse contient des informations et des détails sur une nouvelle, il a été largement accepté et devient populaire parmi le peuple.

Le discours de presse est donc l'un des différents types de discours, qui a acquis son importance de la révolution des nouvelles, de l'information, des problèmes et des faits dans lesquels notre monde foisonne. Dans ce discours, diverses nouvelles sont annoncées dans le domaine et le cadre d'une structure socio-culturelle spécifique. La presse est considérée comme une forme de communication efficace et influente dans la société. Elle vise à influencer et à sensibiliser la société et à contribuer à la formulation de ses objectifs, de ses visions futures et des racines de ses croyances par des moyens techniques et des bases de connaissances qu'elle utilise. Le discours dans toute société est une pratique sociale, et c'est la somme de dire et de faire. Le discours médiatique transmet cette pratique sociale au public à travers les médias. Il ne fait aucun doute que la plupart des discours médiatiques ont leurs préjugés, qu'ils soient déclarés ou non. Il est donc préférable d'analyser les processus de communication et les médias en termes de composition, de propriété, de systèmes de travail, de nature du public, de système politique et de discours, qu'ils produisent pour identifier l'étendue de la presse, sa capacité et sa justesse à transmettre la réalité.

Le discours journalistique est un art linguistique, qui dépend de la description, l'interprétation et la critique. Il est considéré comme un produit du langage, de la communication avec les autres, et de la connaissance de ce qui entoure l'écrivain. Le discours de presse se base sur la description des faits et des événements se produisant

dans la société, selon une construction suivant un format composé de ligne, d'images, et de sons :

La presse est essentiellement une aire scripturale, faite de mots, de graphique, de dessins et parfois d'images fixes, sur un support papier. Cet ensemble inscrit ce média dans une tradition écrite qui se caractérise essentiellement par : un rapport distancié entre celui qui écrit et celui qui lit, du fait de l'absence physique de l'instance d'émission et de l'instance de réception, l'une vis-à-vis de l'autre ; une activité de conceptualisation de la part des deux instances pour se représenter le monde, ce qui produit des logiques de production et de compréhension spécifiques, un parcours oculaire multi-orienté de l'espace d'écriture qui fait que ce qui a été écrit reste comme une trace sur quoi on peut constamment revenir : celui qui écrit pour rectifier ou effacer, celui qui lit pour remémorer ou recomposer sa lecture. (Charaudeau, 2005, pp. 92-93)

2.2 Les caractéristiques du discours journalistique

Le discours journalistique présente plusieurs caractéristiques, qui le distinguent des autres types de discours et auxquels tous les journalistes doivent adhérer ; parmi ces caractéristiques nous pouvons citer les suivants :

Tout d'abord, il s'agit d'un discours argumentatif visant à séduire le destinataire (le lecteur) et à le mettre au centre de l'évènement ; c'est pourquoi il doit y avoir respect des conditions éthiques et professionnelles, qui exigent que le journaliste rédacteur soit honnête, précis et responsable dans la présentation de l'actualité. Le journaliste doit, donc, présenter l'actualité et les nouvelles informations selon une organisation coordonnée, qui attire le lecteur et met l'idée complètement devant lui en commençant par le plus important, puis le moins important. Il se caractérise, également, par l'utilisation d'un langage direct, qui compte un vocabulaire employé entre les gens, afin qu'ils puissent le comprendre rapidement et, ainsi, atteindre l'objectif consistant à d'écrire cette nouvelle.

Par conséquent, le communiqué de presse doit être étayé par des preuves et provenir d'une source fiable. Dès lors, l'objectif du discours doit être précis, clair et sans ambiguïté, et il est souhaitable de ne pas prolonger le discours afin de ne pas ennuyer le public cible. Ce dernier, doit être déterminé, et le style de ce discours doit lui convenir.

3. Définition de la polyphonie

Le terme de la polyphonie a été inventé par Mikhaïl Bakhtine, qui a étudié comment dans certains romans chaque personnage exprimait sa façon de comprendre la réalité permettant ainsi au lecteur d'accéder à différentes visions du monde. Pour Bakhtine, le produit du texte est le résultat de l'inter-relation entre l'idéologie et le système linguistique aboutissant à la polyphonie. Autrement dit, il s'agit des modes d'expériences, des habitudes, des valeurs et des connaissances, qui dérivent de ce que nous appelons 'l'idéologie.' De cette façon, la polyphonie est la multiplicité de sons

différents reproduits en harmonie rythmique. En tant que technique musicale, la polyphonie s'est développée principalement vers la fin du Moyen Age ainsi que, la Renaissance, lorsque la musique érodée s'est composée de différents sons alternant sur une base rythmique. La polyphonie désigne, donc, la musique avec plus d'un son ; ainsi, il peut y avoir la présence de deux ou même trente (30) sons. Chaque son peut avoir sa propre mélodie, ou une mélodie peut être reprise, successivement, par plusieurs sons.

En effet, bien que le terme 'polyphonie' signifié toute musique englobant plus d'un son. Les musicologues emploient, généralement, ce concept pour désigner que l'indépendance de différents sons. Ce qui nous mène, ainsi, à distinguer entre 'polyphonie' et 'monophonie', voir même entre 'l'homophonie,' dans laquelle une voix porte la mélodie et est soutenue par d'autres voix, qui sont l'accompagnement. Cependant, le concept 'polyphonie' désigne, pratiquement, la même chose que contrapuntique, et divers musiciens emploient le concept de manière interchangeable. D'autres préfèrent employer 'polyphonique' pour désigner la musique du Moyen âge et celle de la première Renaissance, et 'contrapunt.'

En outre, d'après le dictionnaire de l'analyse du discours, la polyphonie : « est un terme emprunté de la musique qui réfère au fait que les textes véhiculent, dans la plupart des cas, beaucoup de points de vue différents : l'auteur peut faire parler plusieurs voix à travers son texte» (Charaudeau & Maingueneau, 2002, p. 444). En ce qui a trait, les deux auteurs, Anscombre et Ducrot, parlent du concept de polyphonie:

[...] lorsqu'un locuteur L produit un énoncé E [...] il met en scène un ou plusieurs énonciateurs accomplissant des actes illocutoires. Ce locuteur peut adopter vis-à-vis de ces énonciateurs (au moins) deux attitudes : ou bien s'identifier à eux, en prenant alors en charge leur(s) acte(s) illocutoire(s) ; ou bien s'en distancer en les assimilant à une personne distincte de lui (plus précisément, de lui entant qu'il est le locuteur de l'énoncé), personne qui peut être ou non déterminée. (J.-C. Anscombre & O. Ducrot)

Autrement dit, il y a polyphonie lorsqu'un énoncé est accompli par un locuteur où il met en exergue divers énonciateurs produisant des actes illocutoires.

Pour Bakhtine, la polyphonie consiste en la variété de discours et de concepts différents présents dans la même œuvre littéraire, surtout lorsqu'il y a des voix disparates ou controversées. A cet égard, la polyphonie, telle que Bakhtine la définit à travers son étude des œuvres de *Dostoïevski* est « la pluralité des centres de conscience ». De même, Dominique Maingueneau estime que le problème de la polyphonie touche à la question de l'identité du locuteur dans laquelle trois situations sont identiques : en premier lieu, le produit physique de l'énoncé (celui qui parle), en second lieu, la référence 'je' et en dernier lieu, le responsable des verbes non verbaux (dire une promesse, un ordre, etc). Ces trois situations sont souvent expliquées par un locuteur (celui qui prend la parole) à la fois :

[...] la notion de polyphonie s'applique à différentes sortes d'hétérogénéité énonciative à l'intérieur du sens, mais elle se trouve être en quelque sorte tiraillée, écartelée même, entre le pôle instructionnel ou linguistique des phénomènes qu'elle prend pour objet d'une part, et leur pôle contextuel ou pragmatique d'autre part. (Perrin, 2012)

Ainsi, tout locuteur est considéré comme étant un auditeur, et, donc, tout discours est nécessairement un dialogue sur un sujet particulier entre autres, sur un thème motivant afin de produire des discours divers selon la vision et la perspective de chaque locuteur :

Très utilisé en linguistique moderne, le terme 'polyphonie' renvoie à des phénomènes que l'on peut classer en deux familles : ceux qui concernent l'allusion, par un unique énoncé, à plusieurs contenus ; et ceux qui concernent la présence de plusieurs instances énonçantes à l'intérieur de l'énonciation. [Ainsi], dans la première de ces deux acceptions, la plus banale, le terme 'polyphonie' renvoie au cas où un locuteur fait volontairement entendre plusieurs contenus, sans qu'il lui soit possible de nier les avoir évoqués : exprimés en même temps, ces contenus s'ajouteraient pour constituer le sens de l'énoncé. (Carel, 2011)

Par ailleurs, l'article d'information est envisagé comme le genre journalistique le plus étendu et capable de se spécialiser dans différentes visions sur un sujet particulier en raison de la diversité des locuteurs, puisque le journaliste fait appel au discours rapporté considéré comme l'un des formes de la polyphonie.

4. Compte-rendu de l'article

L'article de presse est l'un des discours de presse les plus célèbres. Ses fonctions consistent à étudier, transmettre et analyser l'actualité et de la formuler de manière fluide et claire par le journaliste. Il traite des événements de l'actualité en présentant des informations à la fois locales et internationales.

Les genres journalistiques sont des textes dans lesquels des informations ou des opinions sont couvertes selon l'objectif fixé par l'auteur. Ces genres sont classés en trois grandes catégories, selon l'approche adoptée. Ces catégories se réfèrent de tous les textes de presse fournissant des informations sur des faits et des données spécifiques impliquant un traitement objectif du journaliste. L'un de ces genres est le 'compte-rendu.' Il s'agit d'un bref texte informatif sur un événement particulier et récent ; son contenu doit répondre à des questions essentielles : 'qui, à qui, quoi, comment et où ?' De même, ces informations doivent être écrites selon la structure de la pyramide inversée où nous trouvons les informations les plus pertinentes indiquées (début du texte) et les moins intéressantes écrites vers la fin de l'article. Il faut noter également que ce texte, détaillé et structuré de l'événement, est écrit à la troisième personne où le journaliste peut y incorporer des éléments littéraires, qui enrichissent son texte.

5. Présentation et analyse des résultats

- **Nég (1) :** En Algérie, le ministère de la Santé est encore au stade des appels d'offres lancés par l'Institut Pasteur d'Algérie sans « **[qu']aucune** prévision **ni** précommanden'**ait** été faite à ce jour, alors que les discussions sont axées sur le vaccin contre la Covid-19», nous confie une source sûre. (*El Watan*, 29/08/2020, p. 04)
- Nous observons que cet énoncé contient deux formes de négation, qui ont la même valeur ; celle-ci est affirmative.
- **Nég (2) :** « Arriver à avoir la moitié des quantités de doses prévues par le ministère de la Santé relèvera du miracle. Les laboratoires ont pris les commandes des pays depuis plusieurs mois. L'engagement est pris pour leur fabriquer les quantités demandées et la commande de l'Algérie n'est pas prévue, les discussions ne portent plus sur d'éventuelles commandes. En ce moment d'épidémie, l'été aidant, il est très difficile d'engager des négociations. Maintenant, c'est le moment de la répartition et le contrôle du vaccin par les pays qui vont en disposer, pour certains la campagne de vaccination débutera à la mi-septembre. Ce **n'est plus** le moment des commandes» (*El Watan*, 29/08/2020, p. 04).
 - (1) pdv1 : [X] (VRAI (c'est le moment des commandes)).
 - (2) pdv2 : [T] (INJUSTIFIÉ (pdv1))
- Cet énoncé (2) nous permet de présumer qu'il existe une certaine partie qui affirme le premier pdv1 ; ce qui amène l'énonciateur à le nier. De même, nous constatons la non existence du moment des commandes impliquer ce qui nous permet dans ce cas de déduire qu'il y avait déjà des commandes qui ont étaient faites auparavant. Il est, donc, question dans cet exemple de la négation polémique, car elle contient un autre pdv.
- **Nég (3) :** « Au vu de la situation, l'Algérie **ne peut** compter **que** sur ses relations avec ses partenaires de longues dates pour pouvoir s'approvisionner. Lesquels seraient contraints d'utiliser leurs réseaux pour tenter de glaner quelques doses auprès des pays acquéreurs » (*El Watan*, 29/08/2020, p. 04).
 - (3) pdv1: [X] (VRAI ('l'Algérie **peut** compter sur ses relations avec ses partenaires de longues dates pour pouvoir s'approvisionner. Lesquels seraient contraints d'utiliser leurs réseaux pour tenter de glaner quelques doses auprès des pays acquéreurs')).
 - (4) pdv2 : [L] (INJUSTIFIÉ (pdv1))
- L'énoncé (3) ni la suite de la deuxième négation énoncée où nous percevons que le locuteur de second niveau (celui qui rapporte l'information), en parlant de la situation du pays, celui-ci peut seulement compter sur ses relations avec ses collaborateurs de longues dates.

- **Concession (1) :** « la durée de préparation des offres est fixée à dix jours à compter de la première publication du présent avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux jusqu'à la date de dépôt citée », qui est fixée au vendredi au 4 septembre prochain. La date à laquelle aura lieu également l'ouverture des plis, selon l'appel d'offres, **alors que** ce sera un week-end. (*El Watan*, 29/08/2020, p. 04)

(1) pdv1 : [X] (VRAI (« La durée de préparation des offres est fixée à dix jours à compter de la première publication du présent avis d'appel d'offres dans les quotidiens nationaux jusqu'à la date de dépôt citée », qui est fixée au vendredi au 4 septembre prochain. La date à laquelle aura lieu également l'ouverture des plis, selon l'appel d'offres)) p □ r

(2) pdv2 : [l0] (VRAI (ce sera un week-end.)) q □ non-r

(3) pdv3 : [l0] (GEN (si p alors q))

→ Nous remarquons dans cet énoncé, que l'énonciateur, en utilisant le procédé 'alors que,' prend en charge le 'pdv1' qui ne dépendait pas de lui tout en justifiant son amplification positivement par le 'pdv2' la conclusion 'r' est donc inclus au début de l'énoncé, lorsqu'il traite le sujet de la préparation des offres.

- **Concession (2) :** du côté de l'Institut Pasteur, on évoque à ce propos l'absence de soumissionnaires, **mais** « Après cette dernière relance, nous avons eu des offres qui seront soumises à étude », nous a-t-on expliqué. (*El Watan*, 29/08/2020, p. 04)

(4)pdv1 : [X] (VRAI (du côté de l'Institut Pasteur, on évoque à ce propos l'absence de soumissionnaires)) p □ r

(5) pdv2 : [l0] (VRAI (après cette dernière relance, nous avons eu des offres qui seront soumises à étude)) q □ non-r

(6)pdv3 : [l0] (GEN (si p alors q))

En partant de l'analyse de notre corpus, nous remarquons la manifestation des formes de polyphonie, notamment celles de la négation et de la concession. La première forme permet à l'énonciateur de réaliser des actes de refus et de rejet. Cette dernière est exprimée au moyen de plusieurs mots négatifs qui sont associés à 'ne.' En ce qui à trait la seconde, il s'agit d'un fait à travers lequel le journaliste essaye de relier deux faits, qui, bien qu'ils sont contradictoires, cela n'a pas empêché l'action de se dérouler. De même, nous constatons que son expression se fait par le biais d'un complément circonstanciel de concession.

6. Conclusion

Le discours de presse est l'un des aspects relevant de diverses méthodes médiatiques. Il vise à rendre les gens conscients en permanence des événements, qui les entourent. Ainsi, le journal, en tant que moyen de communication imprimé, avses propres caractéristiques, qui incluent les avantages et les inconvénients par rapport aux autres moyens de communication, tels que l'audio et l'audiovisuel.

Depuis sa création, l'article de presse écrite est considéré historiquement comme la base de l'édition des journaux. Il est resté pendant une longue période historique et a eu la première place dans son édition. De fait, il s'agit d'une idée qu'un journaliste prend pour la traiter avec son propre style et son propre caractère distinctif. A travers ce dernier, le journaliste essaye de couvrir des préoccupations et fournir de nouvelles idées sur des questions ou des événements, qui intéressent la société ; ce qui fait qu'il ne se limite pas à expliquer et commenter l'actualité, mais dans certains cas le journaliste propose de nouvelles idées, une vision particulière ou une vision innovante, qui constitue un enjeu qui occupe le public.

La presse est unique, car elle est le seul moyen de communication de masse, qui n'a pas de voix humaine. La page imprimée est le seul moyen par lequel le public peut déterminer le degré de mouvement et d'activité ; il est capable de continuer la lecture ou de l'arrêter et peut aussi revenir aux pages quand il le souhaite. Ainsi, il permet aux lecteurs de contrôler les conditions d'exposition ou de lecture, en le lisant ou en étant plus d'une fois exposé au messages. Cela donne aux lecteurs suffisamment d'opportunités pour s'imprégner de son sens et reconsidérer ses détails. Toutefois, nous retiendrons que, chaque type d'informations et d'actualités contenues dans les textes de presse écrite, a sa fonction sociale spécifique : les comptes rendus, par exemple, rapportent des informations aux lecteurs. Ce qui fait de lui l'un des meilleurs moyens d'atteindre des publics spécialisés et des publics restreints, car l'utilisation d'autres moyens pour atteindre ce type de public est très coûteuse.

Notre étude a tenté d'analyser les articles de presse afin de répondre à certaines questions. D'ailleurs, nous avons remarqué qu'il existe plusieurs études antérieures sur ce phénomène de polyphonie, qui se sont concentrées sur la recherche de la manifestation polyphonique dans de nombreux textes.

Dès lors, nous n'avons constaté que les manifestations des formes polyphoniques dans ces articles peuvent être soit *implicites* ou *explicites*. Lorsqu'elles sont implicites, cela veut dire qu'il y a existence d'un '*pdv*' renvoyant à une autre personne, qui se manifeste par un '*pdv*' caché ou une réfutation de la part du locuteur-journaliste par la négation polémique. Par contre, quand elles sont explicites, nous avons remarqué que le journaliste rapporte l'événement aux lecteurs en le soumettant aux contraintes de la langue et à son idéologie. Or, ce dernier doit être objectif (neutre) ; ce qui l'a amené à effacer son opinion du discours en introduisant des marques de mise à distance, pour marquer sa non responsabilité vers les propos rapportés. Entre autre, il rapporte et raconte les événements selon ses jugements de valeurs.

7. Références :

- Althusser, L. (1970). *Idéologie et appareils idéologique d'État*.
- Bakhtine, M. (1929). *Problèmes de la poétique de Dostoïevski*. L'Age d'Homme.
- Bakhtine, M. (1934/1978). *Esthétique et théorie du roman* (D. Olivier, trad.). Paris : Gallimard.
- Carel, M. (01 février 2011). *La polyphonie linguistique, Transposition*. doi : <https://doi.org/10.4000/transposition.365>;
- Charaudeau, P. (2005). Le discours politique. Dans *Les masques du pouvoir* (pp. 92-93).
- de Saussure, F. (1916). *Cours de linguistique générale*. Talantikit.
- Dictionnaire Larousse (2016). *Le petit Larousse illustré*. Paris : Larousse.
- Dubois, J. (2002). *Dictionnaire de Linguistique, Larousse*. Paris : Montparnasse.
- Ducrot, Oswald. (1988). *Esquisse d'une théorie polyphonique de l'énonciation*. Dans *Le dire et le dit*, pp.171-233. Paris : Édition de Minuit.
- Foucault, M. (1971/2001). *L'ordre du discours*. Paris : Gallimard.
- Franck, Neveu. (2015). *Dictionnaire des sciences du langage*. Paris : Armand Colin.
- Maingueneau, D., & Charaudeau, P. (2002). *Dictionnaire d'analyse du discours*. Paris : Editions du Seuil.
- Perrin, L. (30 mai 2012). *La notion de polyphonie en linguistique et dans le champ des sciences du langage, Question de communication*. Consulté le : 01 juillet 2021 sur <http://journals.openedition.org/questionsdecommunication/4445>; doi : <http://doi.org/10.4000/questionsdecommunication/4445>.
- Van Dijk, T.A., & Wodak, R. (Eds). (1993). Critical Discourse Analysis. *Discourse & Society*, 4(2). London : Sage.